

Barème des honoraires de transaction Ventes

(Charge vendeur)

Les honoraires sont forfaitaires selon le prix de vente du bien, à la charge du vendeur, sauf convention contraire prévue au mandat.

Tranche de prix de vente (€)	Honoraires TTC
0 € à 49 999 €	4 000 €
50 000 € à 69 999 €	5 000 €
70 000 € à 89 999 €	6 500 €
90 000 € à 99 999 €	7 000 €
100 000 € à 119 999 €	7 500 €
120 000 € à 149 999 €	8 000 €
150 000 € à 169 999 €	9 000 €
170 000 € à 189 999 €	9 500 €
190 000 € à 229 999 €	10 000 €
230 000 € à 249 999 €	11 000 €
250 000 € à 299 999 €	12 000 €
À partir de 300 000 €	5 % du prix de vente

Les honoraires sont exprimés TTC (TVA 20 % incluse). Ce barème est applicable à compter du 19 mai 2025.